Le Boyard

No 20 - juin 2007

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'OLLON

Edito

D'UN BUDGET DÉFICITAIRE À DES COMPTES EXCÉDENTAIRES

Les budgets de la commune d'Ollon sont régulièrement déficitaires car la Municipalité fait montre d'une grande prudence lorsqu'elle évalue les recettes fiscales, notamment celles provenant des revenus aléatoires que sont les droits de mutation et l'impôt sur les gains immobiliers. En corollaire, elle adapte les charges de fonctionnement de manière que le budget soit d'une part en adéquation avec la gestion du ménage communal et d'autre part acceptable par le Conseil communal.

Les comptes de l'exercice 2006 sont le résultat de la gestion de deux collèges municipaux puisque le changement de législature s'est fait le 1er juillet 2006. Le 9 mai dernier, la Municipalité en fonction s'est réunie pour une séance exceptionnelle relative aux comptes. Les résultats de l'année 2006 sont excellents puisqu'ils présentent une amélioration de quelques Fr. 6'212'000.— par rapport au budget qui se singularisait lui, par un déficit de Fr. 845'700.—.

En matière de dépenses, les charges sont excédentaires de Fr. 2'300'000.—. Les principaux écarts proviennent de la facture sociale sur laquelle la Municipalité n'a pas de prise (Fr. 1'450'000.—), de travaux de canalisation d'eau imprévus et du fonds de péréquation intercommunal.

En terme de revenus, les recettes sont améliorées de Fr. 10'000'000.—, les principaux écarts par rapport au budget se situant au niveau des droits de mutations, de la part à l'impôt sur les gains immobiliers, des droits de succession et des donations, de l'impôt spécial des étrangers, de l'impôt sur le revenu et des taxes de raccordements.

La Municipalité a ainsi pu procéder à l'attribution de ces excédents de revenus. Ils ont été répartis entre des amortissements supplémentaires, des réserves supplémentaires et le capital de la Commune, éléments qui entrent tous dans le calcul de la marge d'autofinancement. Constatant, lors de l'établissement du budget 2007, la faible compensation du renchérissement du coût de la vie que les collaborateurs de la Commune ont obtenu ces dernières années, la Municipalité a décidé de leur attribuer, à titre de compensation et sous réserve de l'approbation du Conseil communal, un montant unique équivalent à 1.5 % de la masse salariale annuelle totale.

L'excédent brut de revenus a donc été attribué de la manière suivante:

• Amortissements supplémentaires	**2'000'000.—**
• Réserves supplémentaires	**3'900'000.—**
• Montant unique aux collaborateurs	**120'000.—**
• Augmentation du capital	**37'400.—**
Total	**6'212'000.—**

Les dépenses d'investissements nettes 2006 se sont chiffrées à Fr. 3'000'000.—. Ces montants sont couverts par la marge d'autofinancement que les comptes sont à même de dégager, sans recours à l'emprunt bancaire.

La bonne santé financière de la Commune permet donc à la Municipalité d'envisager l'avenir avec confiance, eu égard aux prochains investissements importants auxquels elle devra faire face. Pour mémoire, il convient de citer la traversée de Huémoz, le parcage et la circulation des voitures à Villars, la réalisation d'une salle polyvalente et sportive au Collège de Perrosalle à Ollon, etc.

Au terme de l'analyse et du bouclement des comptes 2006, la Municipalité est particulièrement heureuse du résultat et elle tient à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à leur parfaite santé, le Conseil communal et la Municipalité précédents spécialement.

Ces comptes, dynamisés par la conjoncture économique actuelle, confirment aussi que la politique de prudence budgétaire est judicieuse puisque les charges de fonctionnement sont ainsi contenues.

Brèves de la Muni

Durant ce printemps, la Municipalité a, entre autres:

➤ fait installer le dispositif de 30 km/(h dans les secteurs du village d'Ollon, des Vergers et du village de St-Triphon,

➤ reconduit pour la 2ème saison, le programme de la carte «Libre accès» en signant une nouvelle convention avec la commune de Gryon et les différents prestataires,

➤ participé, le 29 mai dernier, à l'assemblée générale de l'ARASAPE (Association régionale de l'action sociale du district d'Aigle et du Pays d'Enhaut) tenue à Roche sous la Présidence de Mme Josiane Gallaz, Municipale de la Commune d'Ormonts-Dessus. Le rapport d'activité 2006, présenté par M. Jean-Michel Clerc, Municipal à Ollon et Président du Comité de direction, a notamment relevé la bonne tenue des comptes qui bouclent avec un excédent de recettes de l'ordre de Fr. 80'000.—, et l'adoption des nouveaux statuts par toutes les communes membres. Par ailleurs, l'année 2006 a été marquée par l'entrée en vigueur du « revenu pour l'insertion » (RI) et de son mode de financement par enveloppe budgétaire. Remplaçant le « Revenu minimum de réinsertion » et l' « Aide sociale vaudoise », il simplifie le système en sécurisant la distribution de l'aide sociale et favorise l'insertion ainsi que le retour à l'emploi des bénéficiaires. Destiné à toute personne dont le revenu se situe au-dessous du minimum vital, qui souhaite bénéficier d'une aide à l'insertion sociale et/ou professionnelle et qui s'engage à retrouver son autonomie, ce revenu lie donc besoin et aide à responsabilisation.

La vie d'ici

Cet été à Villars, des activités et du plaisir pour tous !

De 4 à 99 ans, amateurs de sport, de musique, de culture et de traditions, cet été sera pour vous. Tout d'abord la carte **Free-access** et sa montagne de gratuités est à nouveau disponible au guichet de Villars Tourisme, avec cet été, de nouvelles activités comme le Golf et le trajet en bus pour les Diablerets.

Notre programme de l'été fait la part belle aux jeunes.

Chaque semaine, ils pourront découvrir le monde de la coiffure, le travail des bûcherons, faire des créations florales ou de la pâtisserie. Ils auront aussi la possibilité de participer à des stages de hip-hop et de cirque, à des ateliers de jonglerie et à un festival de magie.

Avec leurs parents, ils pourront prendre part à des stages de percussion sur tambours africains, faire des ballades avec des conteuses et approcher la photographie lors de petites promenades. Des cours de peinture pour enfants et pour adultes auront lieu chaque semaine et vous pourrez découvrir la région de manière didactique en famille grâce à nos chasses aux trésors et notre chemin du sel.

Les adultes ne sont pas en reste.

Chaque semaine, chacun pourra venir pratiquer le yoga ou le VTT, partir chaque jour en randonnée ou se découvrir durant des cours de psychologie et d'astrologie qui auront lieu quatre fois dans l'été. Pour ceux qui le souhaitent et afin de mieux connaître les régions alentours, des excursions partiront chaque jour pour des destinations différentes, même jusqu'à Avenches pour découvrir l'opéra Aïda au sein des arènes romaines.

Fierté et tradition

Villars Tourisme organise le 1er concours de **Miss Alpes**, ouvert à toutes. Au programme, préparation d'une fondue, œnologie, tir à l'arbalète et un défilé haut en couleurs ou chacune démontrera ses talents cachés.

Et pour ces messieurs, ils pourront se mesurer au cours des premières Olympiades Alpines, comprenant une passe de lutte suisse, un lancer de tronc, un concours de bûcherons et des tirs de précision à l'arbalète et à la canne à pêche.

Un peu de musique et de cinéma

Enfin, pour vos journées détente, vous pourrez venir écouter chaque semaine trois différents concerts sur la place du marché, avec au programme du jazz, du cor des alpes et un groupe de country arrivant directement du Texas. Des projections de films en extérieur auront lieu, sur la nature et les animaux, mais aussi des représentations de free-riders tant artistes que sportifs.

Nous nous réjouissons de vous voir cet été parmi nous.

Cyril Zoller
responsable animation
pour Villars Tourisme

UN GRAND MERCI...

... à tous les bénévoles qui nous ont aidés lors du tournoi «Graines de Foot», le 2 juin dernier. Le comité du CS OLLON vous remercie encore de nous avoir permis de servir près de 400 repas au réfectoire du collège pour les équipes et les entraîneurs.

Sous la cantine, pas moins de 160 kilos de frites fraîches «maison», 20 kilos de broche avec sauce aux champignons, 300 saucisses et des dizaines de hot dog ont trouvé preneurs...

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine et nous reverrons les quantités à la hausse, vu l'engouement populaire de cette manifestation.

La finale du tournoi a été remportée par le Lausanne Sports 1 à 0 face à St-Légier. A noter la bonne performance de la première équipe d'Ollon, classée 10e sur 28 équipes.

La vie d'ici

INAUGURATION DE LA BUVETTE «AUX AMIS DE LA GOUILLE»

au Duzillet le 26 mai 2007 et nettoyage des abords de l'étang le 2 juin 2007

C'est avec un immense plaisir que le Syndic de la Commune, M. Jean-Luc Chollet, accompagné de Madame Christiane Mérinat et de Monsieur Jean-Michel Clerc, Municipaux, ont inauguré la Buvette «Aux amis de la Gouille» tenue par M. et Mme Jean-Claude et Marie-José Bernard.

Cette «paillotte», comme l'a nommée si justement le Syndic, sera ouverte toute la saison d'été, tant que dureront les beaux jours et assurera un petit service de restauration aux amoureux de ce bel endroit.

La fête d'inauguration fut belle, protégée des éléments et très conviviale, animée par l'orchestre invité par le maître des lieux.

Le tenancier a déjà remarqué un changement positif de comportement quant à la gestion des déchets par les usagers de l'endroit. Cela augure bien de l'avenir. Souhaitons plein succès à cette «paillotte des Amis de la Gouille» et beaucoup de clients pour cet été.

Le 2 juin 2007, les Amis de la Gouille ont effectué leur premier nettoyage annuel de l'Etang du Duzillet. Une trentaine de bénévoles ont envahi les lieux, tandis que 17 plongeurs de

«la Coulée Douce» de Monthey s'occupaient des fonds lacustres. Une certaine quantité de bouteilles a été retrouvée, ce qui implique que quelques personnes faisant la fête n'ont pas encore compris le message du respect de l'endroit. Il est à noter une évolution positive et les nettoyeurs ont ramassé peu de déchets comparé aux années précédentes.

Encourageons-nous et ne relâchons pas notre vigilance.

Le prochain nettoyage du Duzillet sera fixé au milieu de la saison, soit vers mi-juillet, début août selon la quantité de déchets constatée.

Encore un grand merci à celles et ceux qui se dévouent !

Nouveau portail web www.ollon.ch

Les travaux de rafraîchissement de notre site internet sont terminés et c'est avec plaisir que nous vous informons que le nouveau site officiel de la Commune d'Ollon est actuellement en ligne.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre prochaine visite et de nous faire part de vos commentaires, bons ou mauvais.

D'ici là, nous vous souhaitons un bon surf !

LE GIGATHLON TRAVERSE NOTRE COMMUNE.

Le Gigathlon 2007 démarrera le 8 juillet à Rheinfelden et s'achèvera le 14 juillet à Berne. Evénement sportif, voyage d'aventures, découverte de ses propres limites, expérience en groupe, sont autant d'ingrédients du Gigathlon. Dans cinq disciplines, le patin en ligne, la course à pied, la natation, le VTT et le vélo, il emmène les participants à travers toute la Suisse. En tout, le parcours s'étend sur environ 1`432 kilomètres et 26`690 m. de dénivellation.
7 jours durant, 7`777 gigathlètes feront le plein d'énergie durant cette aventure sportive exceptionnelle.
Le 13 juillet, la journée commencera par une course à pied de 21 km, suivie de 59 km de VTT, ainsi que de 30 km de patin en ligne avant de pouvoir se rafraîchir sur un parcours de 2,5 km de nage dans la gouille du Duzillet à St-Triphon. Dès leur sortie les gigathlètes enfourcheront leur vélo pour parcourir les 116 km qui les séparent de leur lieu d'arrivée, à Nyon, pour un repos bien mérité.

Zone de transition du 13 juillet Ollon/St-Triphon de 10h30 à 17h00:
Un comité local d'une douzaine de personnes travaille avec enthousiasme à la réalisation de ce projet, exceptionnel, de part sa situation et du nombre de participants, environ 4`500 gigathlètes escortés de leurs supporters défileront sur le territoire communal.
En effet, sur ce site nous allons réceptionner les patineurs arrivant de Martigny, qui devront enfiler leur «combi» néoprène pour 2,5 km de nage dans ce magnifique plan d'eau mis à leur disposition, ensuite les aider à enfourcher leur petite reine pour les derniers coups de pédales qui les séparent de Nyon.

Staff:
Afin de permettre à la manifestation de se dérouler dans de bonnes conditions, le comité local est à la recherche de nombreux auxiliaires, environ 130 pour la zone de transition Ollon-St-Triphon.

Exemples de mission au sein du staff:
Sur les instructions du responsable de domaine, vous construisez un poste de ravitaillement et vous fournissez des boissons et de la nourriture aux gigathlètes pendant leur compétition. Il vous incombe également de compléter le matériel et de démonter le stand de ravitaillement à la fin. Vous pouvez aussi être au parking, à l'arrivée des bus navette, à la sortie de la nage pour aider les gigathlètes .... Et bien d'autres postes encore...

Votre dédommagement pour la mission au sein du staff:
- **Fr. 50.- par jour** versés à votre club sportif ou à une association de votre choix
- **T-shirt et casquette**
- **Ravitaillement**

Pour plus d'informations ou pour t'inscrire au sein de notre Staff: il suffit d'envoyer un e-mail à cnicollier@bluewin.ch ou de téléphoner au **079 656 35 69**
Pour plus d'informations sur le parcours et le Gigathlon: **www.gigathlon.ch**

INFORMATIONS IMPORTANTES

- **La gouille du Duzillet sera fermée sur sa totalité du jeudi 12 juillet 6h00 au 14 juillet 06h00**
- **La route industrielle entre Aigle (Restaurant *Le Barbaro*) et le pont du Rhône sera fermée à toute circulation du 12 juillet à 18h00 au 13 juillet à 22h00**

Pour le comité d'organisation:

Média	Staff
Manuel Guex	Catherine Nicollier

swiss olympic Gigathlon
7 days | 7. – 14. 7. 2007 | by swisspower

BROCANTE - BOURSE AUX JOUETS DU 1er AOÛT

Le Cartel des Sociétés locales, conjointement avec l'Association du Château de la Roche, vous invitent à venir exposer, en vue de les vendre, les trésors recélés par votre grenier, cave, garage, coffre à jouets ... lors de la Brocante du 1er août.
Les emplacements, gratuits, se situent au pied du vénérable Château de la Roche et sur la place adjacente.

Inscriptions et renseignements au **024 499 26 46** ou au **078 725 67 71** auprès de Mme Crausaz

Le Grand Prix des Villes Sportives ... en quelques mots !

Par delà les chronos, les résultats et les classements, le **GPVS** reste, avant tout, une magnifique aventure humaine. En témoignage, le récit de toute la gamme des émotions jouées en chœur, en 2 tessitures et 8 voix sur une musique aux accents chaleureux.
10h30, samedi 12 mai, CMC, Aigle. J'ai, forte de mon expérience, préféré privilégier une tenue plus sport et je profite de ne pas avoir à étudier le mode d'emploi du montage d'un quelconque stand pour m'en mettre plein les mirettes !
Le coup d'envoi est justement donné et les 7 épreuves qui caractérisent la cuvée 2007 vont se succéder jusqu'à 17 h 30. Les 26 équipes en lice s'affrontent à travers un cross par équipe, du cyclisme sur piste, un gymkhana polysportif (ski sur herbe en couple, cross, VTT, tir à l'arc, sprint), un relais VTT - course à pied hommes, le même version femmes, un relais VTT - roller - course et le sprint par élimination.

La première épreuve va faire la part belle à l'harmonie. Un cross par équipe ou comment gérer 2,5 km à franchir en même temps avec 8 niveaux différents.
Intervient ensuite l'enthousiasme lorsque le «p'tit jeune» de l'équipe relève sans froncement de sourcils le défi du cyclisme sur piste. Les «sages» du clan se jettent des regards entendus en échangeant sur la complexité de l'affaire.
La complicité, illustrée à travers le ski sur herbe en couple, prendra le relais tout au long de l'épreuve du gymkhana. Associée à la connivence, emplissant les regards échangés entre les athlètes lors du tir à l'arc, au moment du passage du relais.
La concentration pour que la flèche se plante dans la cible à l'endroit voulu, indépendamment de la pression pesant sur les épaules du tireur.
Les claques dans le dos, symbole de la fraternité qui a régné entre les membres de cette équipe. Celle-là qui permet les échanges de moments forts, partages des vécus... prérogative de l'intimité.
La motivation qui, au terme de cette journée, poussera certains à dire «oh oui !» à l'évocation de leur éventuelle participation à une prochaine édition. La détente, enfin, récompense bienvenue après tous les efforts fournis. L'apéro du soulagement, le souper de la fête, l'après-souper...
Les remerciements mérités par vous tous ; Jean-Marc Dougoud ; Roger Veri, Georges Crausaz ; Jean-Charles Bonvin ; Cédric Schütz, Kurt Arnold ; Stéphane Guex ; Myriam Crisinel ; Céline Arnold ; Neffer Maurer... pour avoir fait défiler derrière mes lunettes à soleil un registre d'émotions aussi belles que variées.
Une petite phrase pour mentionner ma reconnaissance à Léo Kronig «coupable» d'avoir amené ce projet sur le coin de la table en 2006 et à nos autorités pour avoir permis sa réalisation cette année encore.

Aline Crausaz

- ***Votre jardin devient un jungle avec des haies à tailler, un gazon à tondre ?***
- ***Plus la force de faire vos courses et de porter les sacs jusqu'à la maison ?***
- ***Besoin d'une « petite main » pour vos tâches de bureau ? Photocopies, mises sous pli, assemblage, envois, etc***
- ***Pas le temps de promener votre chien ?***
- ***Trop mal au dos pour transporter des meubles ?***
- ***Les vitres à nettoyer ?***

Engagez un jeune de la région pour vos menus travaux !
Dans la région du Chablais, de nombreux jeunes dès 15 ans cherchent des petits jobs à faire le mercredi après-midi, le samedi et pendant les vacances. Ils souhaitent mettre un pied dans le monde du travail, gagner eux-mêmes leur argent et nouer des contacts intéressants avec les adultes de la région.

Qui est ADOSJOB ?
Une jeune association romande créée et gérée par un groupe d'étudiants bénévoles, vous propose de passer des annonces gratuites, rapides et très pratiques.
Adosjob regroupe près de 7'500 membres. L'association, créée en 2002, est active dans toute la Suisse Romande. Son but est d'aider les jeunes à trouver un job en parallèle à leurs études, et faciliter ainsi leur insertion professionnelle. Il est bien connu que rien ne vaut l'expérience du travail et les contacts pour trouver sa place dans le monde de l'emploi. En 2006, elle a proposé plus de 1'600 places de travail.

Comment ça marche ?
Rien de plus simple ! Rendez-vous sur le site internet : **www.adosjob.ch** et ouvrez un compte employeur ; remplissez vos coordonnées et rédigez votre annonce, elle sera directement publiée en ligne.
Les jeunes intéressés, entre 15 et 22 ans, membres inscrits de l'association, vous envoient leur candidature avec leur CV sur votre compte en ligne.
Vous pouvez ainsi les consulter sur le site Internet, prendre contact avec le ou les jeunes qui vous semblent convenir puis enfin retirer votre annonce du site.
Ce service est entièrement gratuit, tant pour vous que pour les jeunes qui postulent.

Mais que faire si vous n'avez pas accès à Internet ?
Il suffit de composer le numéro de téléphone **024 463 09 62**, qui enregistre votre demande, la publie sur le site, puis vous envoie par courrier les candidatures reçues.

www.adosjob.ch

SPECTACLE DE MARIONNETTES

Le 5 mai dernier à la grande salle d'Ollon, 321 paires de petites et grandes mirettes étaient fixées intensément sur le castelet du théâtre de marionnettes «Rikiko». Oui... cette année encore, Elise Joder nous a fait rêver et voyager dans son imaginaire débordant de richesses. Dans «Qui a volé le sac de Madame Zinzin», l'histoire qu'elle nous a fait découvrir, elle a donné vie à une dizaine de marionnettes, tout en variant l'intensité, le ton, mais en restant fidèle à la voix des personnages avec une maîtrise impressionnante. Quel plaisir de découvrir cette Madame Zinzin un peu toquée et gâteuse, il faut bien l'avouer, accompagnée de son chien, Riko. L'intrigue se situe donc autour de la recherche de ce fameux sac qui contient un délicieux trésor : des bonbons pour les enfants. Tour à tour Raton, le Capitaine, Marcello et sa femme vont être mêlés à l'énigme de cette disparition. D'autres succulents personnages font leur apparition, tels que M. Crikcrak, la princesse Zidanette et la sorcière accompagnée par son corbeau. Hélas, le sac n'est nulle part et le dénouement plutôt inattendu... Mais rassurez-vous, tout fini bien. Les enfants sont repartis avec un trésor d'eau, illuminé d'un rayon de soleil... la classe totale ! Les deux représentations données par Madame Joder n'ont pas été de trop pour contenter les nombreux spectateurs qui ont répondu présent à notre rendez-vous annuel. Au vu des mines réjouies et des yeux pétillants des petits et des grands à l'issue du spectacle, nous pouvons sans aucun doute en déduire que le théâtre de marionnettes a encore de belles années devant lui. Alors rendez-vous à l'année prochaine, pour rêver... imaginer...

Association «Les Lapins Bleus» - Ollon

Pâques au bord du terrain ...

Lors du week-end de Pâques les juniors A et l'équipe féminine du CS Ollon se sont rendus à Reggio nel Emilia dans la province de l'Emilie Romagne afin de participer à la Coppa Tricolore. Ce tournoi est très couru par sa situation géographique car situé dans une très belle région sise entre Parme et Bologne ainsi que pour la qualité de ses installations sportives. Cette compétition se déroule dans un complexe sportif unique en Italie avec 15 terrains en pelouse sur un même site à 2 km du centre ville.

A relever la très bonne organisation du tournoi qui a réjoui juniors, parents et amis du club qui ont pris beaucoup de plaisir à participer à cette sortie pascale ensoleillée.

Ce week-end restera gravé dans la mémoire de nos joueurs/ses car ils ont pu ainsi côtoyer et affronter des équipes venant de différents pays européens leur apportant une expérience intéressante sur plan footballistique et humain.

Avec toutes les nationalités représentées sur ce tournoi, l'atmosphère y était particulièrement agréable.
Sur le plan sportif, nos deux équipes se sont fort bien comportées puisque, les juniors A ont obtenu une très belle 3e place dans une catégorie fortement disputée et l'équipe féminine, seule équipe suisse, terminant à la 7e place s'est vue remettre la coupe fair-play pour sa tenue exemplaire sur et hors des terrains.

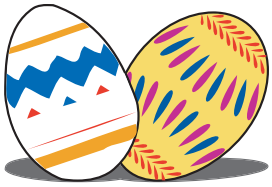

Une belle journée

En ce matin du 18 mars, je suis de fort bonne humeur et ceci pour deux raisons au moins. Premièrement il fait un temps magnifique et deuxièmement, aujourd'hui a lieu la course aux oeufs à Ollon.
Lorsque je descends pour prendre mon petit déjeuner, ma maman est déjà affairée à cuire des œufs pour la course.

Voilà, c'est le moment de partir, je suis prêt à faire la course, équipé de mes meilleurs baskets et de mon petit panier rempli d'œufs.
En descendant je vois qu'il y a du monde installé dans la cour du collège. Intrigué je m'approche... Une dame me donne une petite carte en m'expliquant que la course consiste en six postes et que chaque fois que j'aurai réussi une épreuve, je la ferai valider en collant une gommette; lorsque ma carte sera finie je recevrai une surprise.
Rien qu'à l'idée de la surprise je suis super motivé !

Je commence par le poste «bricolage» où je peins mes œufs avec de belles couleurs. Ensuite je peux choisir un coquetier en plâtre et le peindre également: superbe! Chouette je colle déjà une gommette sur ma carte.

Je fais les quatre prochains postes au terrain, car ils sont plus «sportifs» (J'ai bien fait de mettre mes baskets!). Ma deuxième gommette je l'obtiens en essayant de tenir en équilibre sur un immense ballon... pas facile mais j'y arrive.

Ensuite je fais une course de sacs, c'est fatigant mais rigolo ; je tombe à l'arrivée, mais ça ne m'empêche pas de coller ma troisième gommette.

Puis je fais le clown à l'épreuve du cirque... J'avoue que je gagne facilement ma quatrième gommette en me distinguant dans différents exercices de jonglage.

La cinquième me demande un peu plus d'efforts, car il s'agit d'une vraie course aux œufs : je me mesure à ma sœur... Je n'ai pas trop de peine à être le premier à ramener mes six œufs dans la corbeille. Bon d'accord c'était facile car elle est plus petite. De toute façon nous pouvons coller notre gommette tous les deux!

Pour le dernier poste je dois marcher pour me rendre à «la ferme aux autruches». Maman vient avec moi car c'est loin et il faut traverser la grande route.
Là-bas nous devons répondre à pleins de questions (eh oui, après avoir fait travailler les jambes, il faut faire travailler la tête): par exemple «combien pèse un œuf d'autruche?» Pas facile, mais avec l'aide de ma maman je peux coller ma dernière gommette.

Ouah! Maintenant je peux aller chercher ma surprise... Pour cela je retourne au terrain où je reçois un joli cornet avec un lapin en chocolat et des petits œufs en sucre... je suis super content, d'autant plus que la fête n'est pas finie: je mange une saucisse et je goûte de délicieux gâteaux.

La soirée se terminera dans la joie autour d'un «pain-fromage» improvisé et sous la pluie!

En m'endormant, je remercie toutes les personnes qui ont organisé et animé cette belle journée et je me réjouis l'année prochaine.

Léonard, un participant

10e STAGE CIRQU'OLLON

Une fois de plus, le stage de Pâques a affiché complet. Du dimanche 1er au jeudi 5 avril, 52 jeunes âgés de 6 à 15 ans se sont retrouvés au collège de Perrosalle à Ollon pour une semaine placée sous l'égide du cirque et de l'amitié.

Pour certains ce fut une première découverte du monde magique du cirque: se suspendre à un trapèze, tester son équilibre sur un fil, construire des pyramides humaines, se glisser dans la peau d'un clown ou encore apprendre des tours de magie. Pour d'autres - les habitués des stages - ce fut l'occasion de se perfectionner et d'expérimenter avec du nouveau matériel spécifique, tel que le «trapèze-tissu» ou les «macro-balles».

En parallèle à l'apprentissage technique, une grande importance fut également consacrée à l'aspect artistique et à la vie en groupe. Nous avons ainsi privilégié des notions telles que la créativité, la collaboration, l'écoute, l'autonomie, le respect, ... et tout cela dans un seul but: que chacun ait du plaisir et s'amuse avec les autres. Objectif atteint à en croire les retours des parents et les visages illuminés des jeunes artistes en herbe.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement tous les moniteurs: trapézistes, tissuzistes, magiciens, clowns, jongleurs, équilibristes et acrobates qui nous ont accompagnés dans cette magnifique aventure. Grâce à eux cette 10e édition, fut l'une des plus réussie.

À une prochaine... et vive le cirque!

Pascal Jörn, responsable
École de cirque d'Ollon
www.circodream.com

PROCHAIN STAGE: À NOËL
du jeudi 27 au dimanche 30 décembre 2007
de 09h30 à 15h00
Prix: Fr. 200.-, dès 6 ans
Pré-inscription par email: **info@circodream.com**

LEXIQUE ... à l'intention de ceusses qui veulent causer bien vaudois

Au fil des numéros, nous vous ferons découvrir, juste pour se faire plaisir, un petit lexique inspiré de notre langage de tous les jours. Lexique tiré du site internet **www.topio.ch**

Q

Quettes Les tresses. Avec ses quettes, on dirait Fifi Brindacier

Quinter S'énerver

R

Rabotson Un gaillard qui n'a pas mangé sa soupe quand il était petit..

Raffe Diarrhée. Depuis qu'il est rentré îles il a ramené une de ces raffe

Raide Abîmé, cassé, fichu. Peut se dire d'un objet ou d'une personne... A force de le maquiller, son boguet était raide. Arrivé au sommet il était beau raide!

Ramassoire Va avec la brosse... Prends la brosse et la ramassoire et nettoie ce chenit

Rampon Mâche, doucette. Rien de tel qu'une bonne salade de rampon avec des lardons,

Rappicoler Quand ça rappicole, ça ravigotte, ça fait du bien Les gousses d'ail au vinaigre de Dèdè, rien de plus rappicolant

Rebouillé Emu. Quand il a appris la nouvelle il a été tout rebouillé

Réduire (se) Rentrer à la maison. Allez, on a assez pèdzé, il est temps d'aller se réduire

Redzipéter Rapporter. Si tu veux diffuser une ânerie, raconte là au facteur, il ira redzpéter dans tout le village

Régent Le maître d'école. Mon té mon té, je suis de nouveau convoqué chez le régent

Reluquer Guigner, épier, regarder. Reluque voir ces deux qui se remolent sur le banc!

Remoler Embrasser.

Renailler Faire des renards... vômir, dégobiller. Avec ce qu'il a descendu, c'est pas étonnant qu'il renaille

Requinquer Réconforter, se retaper. Bois ça cul-sec, ça va te requinquer

Ressat Repas pour remercier un travail, un évènement, une fête.

Riclette Un autre terme pour la raffe

Riguenette Un fou rire. A chaque fois que tu ouvres le bec elle a la riguenette

Ringuer Déplacer, tirer avec peine. Poses ton sac au vestiaire, tu ne vas pas le ringuer toute la journée

Rioule La fête. Après son certif, il a fait la rioule toute la nuit !

Roille-gosse Instituteur

Roiller Plusieurs signification: - pleuvoir à verse; Je ne mets pas les pieds dehors avec une telle roille - battre, frapper; T'aurais dû voir comme il roillait sur cette porte - et bien sûr, l'inévitable; T'es roillé ou quoi? à traduire par: t'es fou ?

Rosset (Jean) Le soleil

Rotoillon Un tir manqué au football ou pas assez fort, puis étendu à ce qui est petit. C'est pas avec ce rotoillon qu'il va épouérer notre gardien.

Roupillon Petite sieste. Un petit roupillon après le dîner rien de tel pour requinquer un Momo

Ruper Manger. la phrase que j'entends tous les jours entre 10 et 12h par mon ami Charles: - On va ruper où à midi?

QUE VA-T-IL SE PASSER AU CHATEAU ?

Château de la Roche
Ollon

Mercredi 1er août Brocante dans et autour du Château, dès 10 h.

Vendredi 10 août Vernissage de l'exposition de Lucette Cherix, céramiste, à 18 heures
Ouverture au public: du jeudi au dimanche de 15 à 19 h., du 11 au 26 août

Vendredi 7 septembre Vernissage de l'exposition de peintures et sculptures de Claude et Francis Hertig, dès 18h00
Ouverture au public: du mardi au dimanche de 14 à 17 h., du 8 septembre au 7 octobre

Les mercredis du Château en 2007

26 septembre Conférence de Claude Nicollier, astrophysicien

31 octobre Musique, clavecin et violoncelle avec Christine Sartoretti et Cristina Bellu

28 novembre Conférence de Claude Schwab, pasteur «Le christianisme est social ou il n'est pas»

LES SALINES DE PANEX

La source de Panex est peut-être la plus ancienne qui ait été exploitée dans le Chablais. Une concession accordée au gouverneur d'Aigle Nicolas de Graffenried le 30 janvier 1534 semble constituer le début de cette aventure du sel qui a marqué pendant plusieurs siècles l'histoire économique de la région[1]. Auparavant on devait se procurer du sel en France (en Bourgogne ou dans le sud de la France) et c'était évidemment une denrée de première nécessité, notamment pour assurer la conservation des aliments[2]. En tout cas, le 30 janvier 1554 Hans-Nicolas de Graffenried, gouverneur d'Aigle, obtient pour son père Nicolas, mentionné ci-dessus, de pouvoir faire des recherches de sources salées dans la paroisse d'Ollon et l'autorisation de construire des bâtiments. Il peut se procurer du bois sans charges fiscales.

L'Etat de Berne se réserve alors le droit de racheter le tout au bout de dix ans, ce qu'il ne fera pas, le rendement n'étant probablement pas suffisant. Ce n'est qu'à la fin du XVIIe siècle, en 1685 que Berne acquit les installations et en assura dès lors l'exploitation en confiant l'administration à un facteur qui résidait d'abord à Panex puis à Aigle.

Les documents bernois livrent quelques noms d'exploitants qui ont travaillé à Panex. Les sources sont affermées à Gaspard Seeler de Wurzbourg en 1566, puis à des membres de sa famille ; ensuite elles passent en mains des Zobel d'Augsbourg, peut-être des descendants des Seeler. Les rendements paraissent peu abondants et les fermiers se heurtent à des difficultés que rendent compte les demandes répétées de baisse du prix du bail.

Les canalisations qui traversent des propriétés privées créent en outre de nombreuses querelles avec les voisins et les habitants d'Ollon se plaignent à LL.EE. des ennuis occasionnés par l'exploitation du sel. En 1712, ils écrivent leurs doléances aux autorités bernoises.

Pour évaporer l'eau salée, de grandes quantités de bois sont nécessaires. Cette ressource devient rare dans la région et a doublé de prix en quelques années. Les archives d'Ollon témoignent à de nombreuses reprises de la difficulté des bourgeois d'obtenir du bois de construction, ne serait-ce que pour améliorer une galerie ou un escalier d'une maison. Les demandes d'octroi de bois sont souvent rejetées et il faut parfois attendre plusieurs années pour recevoir une seule plante, soit un arbre. Les tuyaux d'eau salée qui traversent des champs causent des dégâts et les servitudes qui leur sont liées ne sont pas agréables[3].

En ce qui concerne l'exploitation située à Salin, fort heureusement les premiers plans cadastraux d'Ollon, de 1708-1710, montrent les élévations des constructions qui ont en partie disparu aujourd'hui. Un bâtiment principal comporte deux niveaux surmontés de grands combles avec une toiture imposante sommée d'épis de faîtage. Il servait sans doute de logement comme le laisse penser le premier niveau percé de nombreuses petites fenêtres. A l'est de la maison, et en contiguïté, se devine un grand mur dont la fonction n'est pas claire. Serait-ce les vestiges d'une ancienne construction? La typologie des fenêtres, pour autant que l'on puisse en juger d'après le dessin de cette élévation, pourrait montrer que le bâtiment n'est peut-être pas complètement homogène. On semble apercevoir en effet d'anciennes fenêtres à triplets tel qu'on en voit au XVIe siècle dans nos régions. Le rez-de-chaussée, avec de larges baies et des percements rectangulaires paraît plus utilitaire.

Cette construction principale est entourée de bâtiments plus modestes qui ont disparu aujourd'hui. On y voit: une «maison où l'on cuit le sel». Sur le plan, cette dernière montre une façade au sud qui paraît trahir un usage essentiellement utilitaire avec des larges percements. La façade orientale par contre est aveugle. L'édifice est coiffé d'une belle toiture comportant des épis de faîtage. Tout près, une petite construction couverte d'un toit d'où émerge une cheminée porte l'inscription: «forge». Une autre maison est nommée «réservoir». Elle est grosso modo de même dimension que la maison où l'on cuit le sel mais comporte deux fenêtres sur la façade orientale et apparemment un étage sur rez-de-chaussée. Quatre constructions nommées «auges», étaient de bois probablement, ressemblant peut-être à celles du Bévieux que l'on voit sur une gravure de Barbier Laîné (1778) qui représente les bâtiments de graduation destinés à augmenter la concentration en sel[4]. On y voit aussi le «fossé» de la source salée. Une grange est encore mentionnée en plan mais on n'en connaît pas l'élévation.

La cuite de la saline de Panex fut abandonnée en 1722. Dès 1801, les eaux salées de Panex furent conduites à la saline des Dévens pour y être graduées et en 1832 la mine de Panex fut définitivement abandonnée. Peu avant, en 1823-24, on avait reconstruit la grange[5] et en 1824 le four et la forge. La grange était destinée à abriter les récoltes et le bétail du fermier. La grande maison de Salin devint la propriété de la commission des forêts le 13 mars 1838. De nombreuses galeries subsistent aujourd'hui. Elles ont été en partie explorées dans les années 1970[6].

Les eaux salées qui, dès 1801, furent conduites de Panex aux Devens formèrent ce que l'on appelle aujourd'hui le chemin du sel[7]. Le texte qui suit est extrait du livre Ollon-Villars qui retrace ce chemin[8]: «D'anciennes cartes nous en indiquent le tracé, à travers le bois de Confrêne puis Glutières et Antagnes, soit une longueur de 7,5 kilo-

suite en page 11

mètres. Cette canalisation était composée de gros tuyaux de bois de 3 mètres de longueur et de 30 centimètres de diamètre, joints bout à bout par emboîtement conique. Les bois étaient percés par les «fontainiers» au moyen de gros perçoirs à bras, et ces mêmes ouvriers les plaçaient sur tout le parcours, en évitant les contrepentes qui auraient provoqué des dépôts de sel ou de terre.

Le peu de salure de ces sources (1-2%), quelquefois 3%, était une cause de frais considérables. Pour obtenir un kilo de sel avec de l'eau à 2%, il faut évaporer 49 litres, ce qui rend l'opération directe impossible. Il fallait donc avant cela un travail préparatoire de concentration de l'eau salée, avant de la livrer aux chaudières. Cette opération se nommait la graduation, et voici comment le savant de Haller expose ce travail: «Les bâtiments de graduation étaient de grands hangars, au bas desquels étaient de grands bassins de bois, et sur ces bassins des piles de bottes de paille sur lesquelles on versait l'eau salée avec de grands seaux. Une partie de la terre et du tuf s'attachait à la paille; cette eau, répartie ainsi sur une grande surface, s'évaporait par l'effet du soleil et du vent, et la liqueur salée était rendue plus forte, mais de peu! On ne la faisait pas aller par cette préparation plus haut que 8 ou 9%. Parfois, un deuxième bâtiment successif permettait de doubler ce résultat.»

On peut voir encore, près de la grande maison de Salin, le dernier des six piliers d'un de ces bâtiments de graduation. D'autre part, en ouvrant il y a quelques années le tracé d'un chemin forestier au-dessous de cette maison, on découvrit des sortes de concrétions rappelant des agglomérats de gros macaronis. C'était précisément le déchet de ce processus de graduation. La paille avait disparu, et il ne subsistait que les dépôts minéraux qui l'enrobaient. L'eau ainsi enrichie était ensuite dirigée vers la plaine, ou durant les hivers froids, stockée dans un vaste réservoir creusé plus bas dans le rocher».

[1] *Les mines et salines de Bex. Une grande aventure humaine.* Lausanne, 1982, p.15. Cette date est toutefois contestée par Jules Gfeller qui pense plutôt qu'il faut retenir la date de 1554 pour l'exploitation des salines de Panex, la date de 1534 accordant une concession pour une saline derrière Aigle à Nicolas de Graffenried faisant référence à une mine et non à une source salifère! Gfeller Jules, «Les salines vaudoises» dans *RHV*, 1897, p. 288-300, 1898, p. 49-56, 1898, p.77-83

[2] OLLON-VILLARS, Aigle, Académie du Chablais, 1987, p.52; Sandrine CIRAFICI, «Sur les traces de l'or blanc», dans *Aux lumières du Lieu, 15 itinéraires culturels dans les Alpes vaudoises, le Chablais et le Pays-d'Enhaut*, Pully, 2004, p.14.

[3] AC Ollon, Isabel Q 102

[4] *Les mines et salines de Bex. Une grande aventure humaine.* Op.cit. p.17.

[5] ACV, KIX, 4 février 1823; 1er avril 1823; 15 janvier 1824. C'est le maçon Samuel Baillif et le charpentier Gaspar Egguer qui effectuent les travaux. ACV KIX, 28 octobre 1824

[6] ACV, AMH, A122/9

[7] cf.CIRAFICI, *op.cit.* n.XXXX

[8] *Ollon-Villars,* Aigle, 1987, p.58-60.

FSG OLLON / ST-TRIPHON HORAIRE DES ENTRAÎNEMENTS 2007-2008

Salle de Gymnastique du collège de Perrosalle

Jour	*Horaire*	*Groupe*	
Lundi	15h30 - 16h40	**Gym enfantine**	(dès entrée école enfantine)
	17h15 - 18h30	**Filles I**	(dès 2ème primaire)
	18h30 - 19h30	**Gym de base**	(dès entrée école primaire)
	20h00 - 21h00	**Gym du dos dames**	
Mardi	17h00 - 18h30	**Athlétisme I**	(dès entrée école primaire)
	18h30 - 20h00	**Athlétisme II**	(dès 1997)
	20h00 - 21h00	**Kickboxing mixte**	
Mercredi	17h30 - 20h00	**Tests individuels gym**	(sélection par les monitrices)
	20h00 - 21h45	**Badminton**	
Jeudi	17h30 - 18h30	**Gym garçons I & II**	(dès 1998)
	18h30 - 19h30	**Filles II**	(1995-1996-1997)
Vendredi	17h30 - 18h45	**Parents-Enfants**	(dès entrée garderie)
	19h00 - 20h30	**Filles III**	(1994-1993-1992)

Grande Salle d'Ollon

Jour	*Horaire*	*Groupe*
Mercredi	9h15-10h15	**Fitness**

Inscription à retourner **avant le 20 juillet 2007** à N. Aeberhard, Rue de la Tour, 1867 Ollon

Nom: ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Cours: ..... Signature : .....

VISITE DU MUSÉE RURAL DE BALLENBERG LE 22 AVRIL 2007

Plusieurs dizaines de personnes et amis de St.-Triphon ont répondu à l'initiative du comité de l'AIST pour aller visiter, accompagné par un soleil magnifique, le Musée rural de Ballenberg, le dimanche 22 avril 2007. Les visiteurs ont pu apprécier les présentations de poterie, du chapelier, du séchage de saucisses et des dégustations dans les maisons des régions de Suisse reconstituées sur le site de Ballenberg. Anciennes professions, artisanat, mobiliers anciens, animaux

de la ferme, jardins de senteur et de plantes médicinales, tout est un véritable régal pour les yeux, les oreilles et les papilles.
Le départ matinal fixé à 07h00 et les deux heures de car qui ont suivi, ont apporté une excellente ambiance entre petits et grands.
La pause pique-nique de midi fut la bienvenue sur les bancs et tables aménagés pour les hôtes du musée.
Pour le retour, notre chauffeur, Jean-Michel de Torgon-Excursions, nous a proposé de rentrer par la vallée de Simmental.
Tous, nous rentrons les yeux et la tête plein de merveilleux souvenirs.

Les visiteurs du Ballenberg recommandent à toutes et tous, d'aller visiter ce musée à ciel ouvert. Emmenez petits et grands et offrez leur une journée inoubliable !

Alain & Barbara Mottier Bréchet.

Fête des Vignerons 2008

Comme annoncé dans le Boyard précédent, l'Aurore d'Antagnes à programmé de rejouer «La Fête des vignerons de la Côte». Cette production demande la participation d'une cinquantaine de chanteuses et chanteurs, d'une équipe de théâtre, d'un groupe de danse et d'une dizaine de fanfarons. Cette manifestation sera présentée les vendredis et samedis:

20 et 21 juin 2008
27 et 28 juin 2008
04 et 05 juillet 2008
Supplémentaires éventuelles: **11 et 12 juillet 2008.**

Pour assurer le succès de ce spectacle nous avons encore besoin de forces supplémentaires, notamment de chanteuses et chanteurs et de bonnes volontés pour les «à-côtés».
Nous vous proposons de nous retrouver pour **la reprise des répétitions qui aura lieu**:

Jeudi 30 août à 20h15 au Collège d'Antagnes

puis les répétitions suivront:

Jeudi 20 septembre 2007 Chœurs mixtes
Jeudi 25 octobre 2007 Chœurs d'hommes (100 suisses).
Jeudi 22 novembre 2007 Chœurs mixtes et chœurs d'hommes

Au plaisir de vous retrouver lors de ces répétitions, nous vous adressons, chers tous, nos meilleures salutations.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de René Vuadens **024 499 21 64**.

Pour le comité Marie Claude Aeschlimann

FAITES CONNAISSANCE AVEC...

M. Georges CORNET, domicilié à Ollon, ancien boulanger.

Lieu de naissance:	Yvorne, le 15 novembre 1924
Domicile:	Ollon, Place du Cotterd
Famille:	veuf, deux enfants nés en 1953 et 1956
Plat préféré:	les filets de perches, les filets de soles au vin blanc, bref le poisson mais pas tous...
Qualités:	discret et aimable, ce qui est normal pour un ancien commerçant
Défauts:	parfois grognon, mais jamais pour longtemps; la bonne humeur reprend très vite le dessus

Un chanteur, un acteur, un film:
Charles Trenet, Tino Rossi et Cie. J'aime bien Guy Marchand et Yves Montand. Je ris bien en voyant François Silvant et son «Petit Silvant Illustré» diffusé sur la TSR.
Un film? Difficile à en citer un car le commerce me prenait beaucoup de temps. Pendant que le pain cuisait, je n'avais pas le temps de voir la télévision et ce n'est qu'en 1968 que j'ai acquis mon premier téléviseur en noir et blanc.

Si vous deviez décrire votre vie en quelques phrases, comment le feriez-vous?
Avec mon frère, nous avons eu une enfance heureuse avec parfois des moments difficiles, mais qui n'en a jamais eu? J'ai fait mon école de recrue à 18 ans et demi et j'ai malheureusement dû me faire réformer après 800 jours de service car quand j'ai eu mon commerce, il était difficile de trouver un remplaçant digne de confiance qui ne me fasse pas perdre ma clientèle. Tout n'était de loin pas rose en ce temps-là...

Que faisaient vos parents?
Mes parents ont exploité à Yvorne, durant une vingtaine d'années, un commerce de primeurs qui marchait très bien. Ils étaient notamment chargés de livrer les différents sanatoriums de Leysin, Montreux, etc... qui comptaient alors pas moins de 2'000 malades de la tuberculose.

Parlez-nous de votre enfance et de la scolarité de l'époque?
J'ai suivi les classes secondaires à Aigle. Je n'étais pas un élève modèle car mon orthographe était et est malheureusement toujours mauvaise. J'avais tendance à ne pas me relire ce qui me valait à chaque fois un demi point de moins, 10 étant la meilleure note. Je n'ai jamais eu de difficulté en allemand mais j'étais également très faible en mathématique et arithmétique. Je suis plus «manuel-artiste» qu'intellectuel.

Quelles étaient les traditions d'alors qui sont aujourd'hui perdues?
Je regrette que bon nombre de fours banals sis dans les localités ne soient plus en fonction. Heureusement que certaines associations ou groupement villageois les remettent en activité. C'était, à l'époque, une bonne manière de rencontrer des gens. Je suis également déçu qu'à l'heure actuelle les sociétés locales n'arrivent plus à recruter des jeunes pour perpétuer les traditions.

Comment êtes-vous arrivé à exercer votre profession de boulanger à Ollon?
La boulangerie était à vendre et nous l'avons achetée avec mon épouse. Ce fut pour nous une bonne occasion de faire notre métier dans une boulangerie artisanale avec un four à bois, four qui est toujours là, prêt à redémarrer.

Avez-vous un truc, une astuce ou une recette à transmettre aux générations futures?
J'ai pas de recettes ou de trucs particuliers car chacun a sa manière de travailler.

Avez-vous une anecdote particulière dans l'exercice de votre profession?
Il m'est arrivé quelque fois d'oublier de mettre du sel dans mon pain. J'avais bonne mine quand les clients me le rapportait. C'était fort ennuyeux mais aujourd'hui j'en ris encore. J'allais quand même pas me flanquer des claques, la bêtise était faite...

Des grands malheurs ou événement tragique à relever?
Après 55 ans de mariage, c'est et cela restera le décès de mon épouse que je n'oublierai jamais. Elle fait partie de mes pensées quotidiennes et à une place de choix dans mon cœur.

Quels étaient les commerces et établissements publics à Ollon lors de votre arrivée en 1952?
Ouh là! Il y avait 4 boulangeries, la boucherie Nicollier qui était alors exploitée par le grand-père de Jean-Pierre, une mercerie tenue par M^{me} Poncioni, cinq bistrots (L'Hôtel-de-Ville, les cafés de La Croix-Blanche, des Amis, du Mouton et de l'Union), la Coppet, le primeur Gavillet qui était à la place de l'actuelle Banque Raiffeisen, le dépôt de boucherie vers le café de l'Union, un marchand de chaussures dans la rue de l'Industrie, un marchand de vélo vers le Café des Amis.

DU NOUVEAU AU CS OLLON

Un groupe de passionnés de foot désireux d'apporter un soutien aux divers mouvements de formation des juniors, ainsi qu'aux actifs s'est récemment constitué afin de créer une association :

CS Ollon
Club des 100

Leur but est de toucher tous les amoureux du ballon rond, actifs, passifs, parents ou anonymes afin de soutenir ces jeunes, par des financements de camps d'entraînement, de l'achat de matériel et bien d'autres choses. Il est bien évident que cette association ne poursuit aucun but lucratif, ni commercial.

Fondé en 1946, le CS Ollon a fêté son 60ème anniversaire l'année dernière. Actuellement, plus de 200 juniors, provenant d'Ollon-Villy, Villars-Chesières, Gryon, Huémoz en passant par Saint-Triphon Aigle et Bex, forment la relève. Au total, le Club compte environ 300 membres. En plus de nos champions en herbe, différentes équipes sont inscrites en championnat vaudois dont une féminine, une de séniors, une d'actifs en 4e ligue et notre équipe fanion fraîchement promue en 3e ligue.

Pour se donner les moyens ce groupe fera appel à votre générosité par un tout ménage distribué prochainement sur le territoire de la commune.

Toutes personnes intéressées à nous rejoindre peuvent le faire au moyen du bulletin-réponse ci-dessous ou par téléphone au **024 499 21 42**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° postal : ..... Localité : .....

Je, soussigné, m'engage à verser la somme de **Fr. 100.-** au Club des 100 du CS OLLON, pour la saison 2007/2008, renouvelable d'année en année.

Date : ..... Signature : .....

Merci de retourner ce coupon au plus vite à :

Monsieur **Philippe BURKI**, Rue de la Tour, 1867 OLLON tél. 078 732 30 43
ou Monsieur **Cuanca Domingo**, La Cure, 1884 Huémoz tél. 079 353 88 25

HUEMOZ : UN PROJET SCINDE EN DEUX ETAPES

La Municipalité est sensible depuis longtemps aux problèmes de trafic en traversée du village de Huémoz. Un détournement du village, est en discussion au canton depuis plus de 20 ans mais a bien peu de chance d'aboutir.
Aussi une étude a été commandée à un bureau spécialiste en transport, afin de ralentir le trafic et sécuriser au mieux les cheminements piétonniers.

En fin d'année passée, le projet était présenté à la population du village et semblait recueillir son aval. Il comportait une place de village, un trottoir à l'amont de la route cantonale, des arrêts de bus au milieu du village, des seuils d'entrées de localité, un radar fixe et des feux de signalisation devant le passage pour piétons actuel.
Suite à cette soirée, une séance était organisée avec des représentants des « Intérêts de Huémoz » pour peaufiner les détails du projet. Il est alors apparu que, pour différentes raisons, le trottoir pouvait être déplacé à l'aval de la route et que les arrêts de bus trouvaient plutôt leur place au bas du village, hors chaussée, de manière à ne pas entraver la circulation lors de l'arrêt des bus.

Ces corrections furent réalisées et le projet modifié, mis à l'enquête du 25 avril au 24 mai 2007.
Parallèlement, la Municipalité rédigea un préavis pour le Conseil communal de juin.
Or, une quinzaine d'habitants regroupés en cinq oppositions se sont manifestés durant l'enquête. Parmi eux, plusieurs sont propriétaires à l'amont de la route et devaient être expropriés de quelques mètres carrés.

L'expropriation au profit d'un trottoir ne leur posait pas de problème. Par contre, et pour des raisons légitimes, ils s'y sont opposés, considérant que, si le trottoir se situe à l'aval, le trafic routier se rapproche d'autant de leurs habitations.

Dès lors la Municipalité pouvait :
- soit, s'obstiner et maintenir son préavis tel quel et, en cas d'accord du législatif, passer par une procédure d'expropriation forcée, longue, coûteuse et peu respectueuse des propriétaires concernés,
- soit retirer ce préavis et revenir plus tard avec une nouvelle variante.

Une solution alternative a été proposée au Conseil communal :
Puisque la Municipalité attend depuis longtemps cette opportunité pour réfectionner et assainir les différents réseaux (eaux-égoûts) du village, et que la population espère, depuis en tous cas aussi longtemps, des mesures de sécurisation et de modération du trafic, le préavis municipal présenté ne vise qu'à entreprendre les réfections et assainissements souterrains.
Ensuite, un nouveau projet d'aménagements routiers plus conforme à ce qui avait été présenté à la population, sera mis à l'enquête complémentaire et présenté au Conseil Communal, probablement au mois de septembre.
Comme ces travaux n'auront lieu, logiquement, qu'en fin de chantier, cette solution, bien qu'elle partage le projet en deux phases, a le mérite de respecter le planning prévu et les promesses faites à la population de Huémoz.

DES OURS EN PELUCHE À GAGNER!!

Le 23 mai dernier, l'Association l'Enfant et l'Hôpital du Chablais a tenu son Assemblée générale à Aigle. Cette association, soutenue par la Municipalité, vise entre autres à renforcer les efforts des parents et du personnel hospitalier qui prennent soins des enfants hospitalisés. Dans ce but, elle a créé à la fin de l'année 1999 un lieu d'accueil au sein de l'Hôpital d'Aigle pour les enfants hospitalisés. Ce lieu est à la fois une crèche pour les touts petits, un jardin d'enfants pour les plus grands et un centre de jeune pour les adolescents. Il a été baptisé «Sparadrap» à cause des bleus à l'âme, petits ou grands, que l'on y panse. En 2006, un ours en peluche en est devenu la mascotte.

Les enfants de moins de 10 ans de la Commune sont invités à envoyer à la Municipalité, d'ici au 15 septembre 2007, avec leurs coordonnées, un dessin d'ours avec un pansement à une patte. Les auteurs des 3 plus beaux dessins gagneront chacun un ours Sparadrap.

Il va sans dire que les noms des gagnants, leurs œuvres et la liste des participants seront publiés dans le prochain Boyard tandis que les dessins primés seront envoyés, encadrés, à «Sparadrap».

De plus amples informations aux adresses suivantes :

Fédération Suisse de Tourisme Pédestre FSTP
031 370 10 20 • info@swisshiking.ch
www.swisshiking.ch

BUL SPAA SPIA
Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)
062 739 50 40 • bul@bul.ch
www.bul.ch

Union suisse des paysans USP
056 462 51 11 • info@sbv-usp.ch
www.landwirtschaft.ch

Association suisse des détenteurs de vaches nourrices et de vaches mères ASVNM
056 462 54 05 • info@svamh.ch
www.svamh.ch

Les chiens de troupeau protègent les brebis et les chèvres des prédateurs.
www.herdenschutzschweiz.ch

Impressum
Texte: Evelyne Zaugg, Fédération Suisse de Tourisme Pédestre, Berne; Conception: Bruckert/Wüthrich, Olten; Illustrations: Ernst Feurer (EFEU), Biel-Bienne; Impression: Bernoli Halbeang, Wabern; juin 2006

PRUDENCE

En traversant les pâturages

Des changements dans les habitudes d'élevage et des dispositions de protection renforcées font que l'on rencontre de plus en plus d'animaux en liberté, et même des taureaux, sur les pâturages traversés par les chemins de randonnée pédestre. L'instinct grégaire et protecteur de la vache mère, qui est par ailleurs souhaité, est particulièrement marqué. Les randonneurs qui n'en sont pas conscients peuvent déclencher des situations dangereuses. Respectez les règles suivantes pour traverser les pâturages sans danger.

Veuillez respecter les règles suivantes pour traverser les pâturages sans danger:

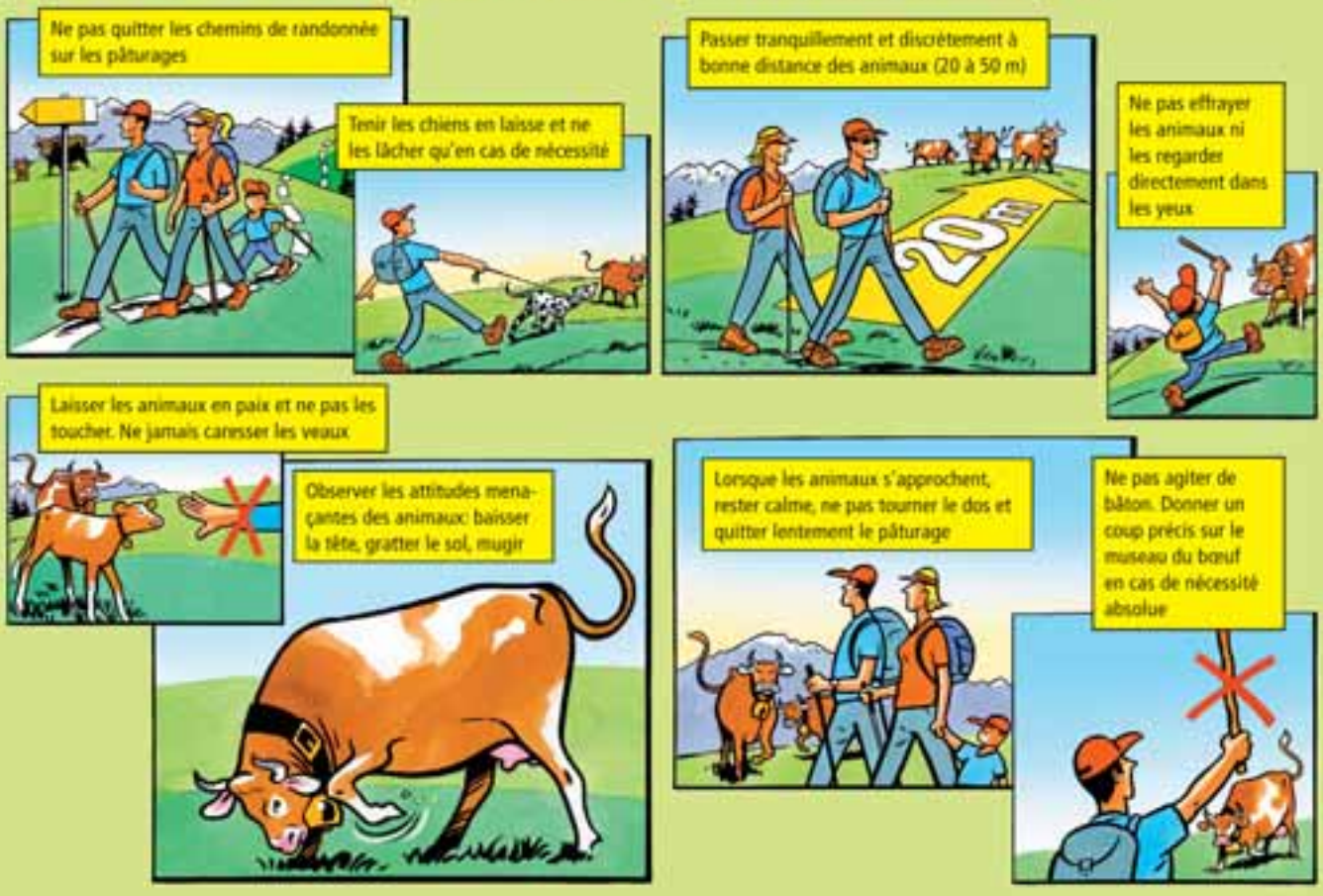
Ne pas quitter les chemins de randonnée sur les pâturages
Tenir les chiens en laisse et ne les lâcher qu'en cas de nécessité
Passer tranquillement et discrètement à bonne distance des animaux (20 à 50 m)
20 m
Ne pas effrayer les animaux ni les regarder directement dans les yeux
Laisser les animaux en paix et ne pas les toucher. Ne jamais caresser les veaux
Observer les attitudes menaçantes des animaux: baisser la tête, gratter le sol, mugir
Lorsque les animaux s'approchent, rester calme, ne pas tourner le dos et quitter lentement le pâturage
Ne pas agiter de bâton. Donner un coup précis sur le museau du bœuf en cas de nécessité absolue

Unil
UNIL | Université de Lausanne
Département d'écologie et évolution

WWF

PLANT SURVIVAL
National Centre of Competence in Research

La Berce du Caucase
(*Heracleum mantegazzianum*)

Cette plante exotique envahissante, originaire du Caucase, a été introduite en Suisse romande à partir de la fin du XIX[ème] siècle. Depuis, l'espèce s'est largement répandue causant des problèmes économiques, écologiques et de santé publique.

Espèce montagnarde dans son aire de répartition d'origine, elle devrait recevoir une attention particulière en Suisse, où elle a été observée jusqu'à 2'000 m d'altitude.

Effets indésirables

Le contact direct avec la plante sensibilise la peau aux rayonnements solaires et engendre de **graves brûlures et cloques**, pouvant mener à une hospitalisation.
A cause de son développement printanier et de ses capacités compétitrices, elle **remplace la flore indigène**.
Les peuplements denses mettent les sols à nu en hiver ce qui **augmente l'érosion**, en particulier le long des cours d'eau.

Description de la plante

Plante vivace géante de 2 m à 5 m de haut. Tige creuse atteignant jusqu'à 10 cm de diamètre. **Tige principale rectiligne** portant une ombelle principale plus grande que les autres. Feuilles dentées profondément divisées. Ombelles atteignant 80 cm de diamètre composées de **50 à 150 rayons**. Fleurs blanches ou jaunes verdâtres. Fruits comprimés elliptiques.

A ne pas confondre avec la Berce commune (*Heracleum sphondylium*)
Plante indigène atteignant 1,5 à 2 m de haut. Tige ne dépassant pas 2 cm de diamètre. **Tige à ramifications nombreuses**. Ombelles formées de **15 à 45 rayons**.
Il est très difficile de distinguer les jeunes pousses de ces deux espèces. L'odeur de la Berce du Caucase reste cependant très caractéristique.
L'Angélique (*Angelica sylvestris*) peut également être confondue avec la Berce du Caucase.

Protection complète

Avant d'agir se munir de: **gants, masque ou lunettes de protection, pantalons longs et manches longues**.

Lors d'un contact avec la plante, **laver la peau et éviter toute exposition au rayonnement solaire pendant au minimum 48 heures**.

Informations en ligne

www.cps-skew.ch : Rubrique plantes exotiques envahissantes.
www.giant-alien.dk : Manuel pratique de la berce du Caucase.
www.admin.ch/ch/f/rs/c814_81.html : Législation pour l'emploi d'herbicides.

N'oubliez pas de consulter aussi :
http://ecospat.unil.ch/projects/heracleum.html

Dépliant également disponible auprès de :
http://www2.unine.ch/iccr/page7656.en.html

Pour toutes questions : florian.dessimoz@unil.ch

Fiche élaborée par Florian Dessimoz — Novembre 2008

Ecologie de l'espèce

La Berce du Caucase emmagasine de l'énergie dans sa racine pendant 2 à 5 ans (période de croissance), puis fleurit et dépérit. Une plante peut produire jusqu'à **50'000 graines**. La floraison peut être retardée si une plante est régulièrement broutée, fauchée ou si les conditions sont défavorables.
Aucune reproduction végétative (uniquement sexuée).

L'homme est le principal vecteur de dispersion de la Berce du Caucase à travers l'horticulture, l'apiculture (comme plante mellifère), les transport d'ombelles pour arrangements floraux, etc. Cette plante possède également un fort pouvoir de dispersion le long des cours d'eau et des voies de communication (routes, voies de chemin de fer et chemins) ; la dispersion par le vent n'est que peu efficace.

L'espèce préfère les sols profonds et humides (sols productifs), les pentes faibles, les sites bien exposés aux rayonnements du soleil comme les abords de cours d'eau, les talus de routes ou de voies de chemin de fer, les lisières ou clairières, les friches et les pâturages.

Mesures d'éradication

Pour une **action localisée** : appliquer les moyens de lutte détaillés au verso.

Pour une **action concertée à long terme** :

- **Cartographier** l'expansion de l'invasion
- **Coordonner une action d'éradication à l'échelle du bassin versant. Agir d'amont en aval.**

La capacité de flottaison des graines permet à l'espèce de se disperser le long des cours d'eau. Des efforts d'éradication le long de cours d'eau peuvent être annihilés par une source de graines en amont.

Graines

Annoncer toute observation de Berce du Caucase à votre commune respective et au Centre du Réseau Suisse de la Floristique, CRSF, www.crsf.ch.

Informations officielles

Moyens de lutte

Si vous trouvez moins de 100 plantes :

• **Couper systématiquement les ombelles après la floraison, lorsque les graines sont formées mais pas encore matures** [1] ; l'action répétée régulièrement pendant plusieurs saisons épuise les réserves énergétiques de la plante et limite sa production de graines.
Attention à la régénération rapide des hampes florales. Si les graines sont déjà au sol, il est recommandé d'en ramasser le plus possible.

Après une coupe ou un fauchage, la berce peut rapidement (en 2 à 3 semaines) régénérer une nouvelle tige florale et grainer malgré la coupe.

Les mesures de lutte doivent être régulières et entreprises tout au long de l'année.

Si la production de graines est évitée, la gestion durera de 2 à 6 ans.

Pour réussir une éradication : éviter la maturation de graines. Il est conseillé de combiner les divers moyens de lutte.

• Avec une bêche, **sectionner la racine à 15 cm sous terre** [1] afin de tuer irrémédiablement la plante (figure ci-contre).
Méthode la plus efficace, mais coûteuse en temps!

• **Faucher régulièrement** [1, 2] : 2-3 fois par an (pendant plusieurs années) afin d'affaiblir la plante, jusqu'à épuisement de ses réserves énergétiques.
Ne pas laisser le sol à nu après une fauche: semer un mélange de graminées longue durée pour prairie : standard 430, par exemple. Se renseigner auprès du préposé à l'agriculture de votre commune concernant le type de mélange à utiliser. Assemblage de graines disponible auprès des coopératives agricoles.

Si vous trouvez plus de 100 plantes :

• **Pâturage régulier** par des ovins, caprins ou bovins. Le bétail préfère les jeunes pousses: il est judicieux de faucher avant de les introduire dans la parcelle envahie ou de commencer le pâturage tôt dans la saison, lorsque les plantes sont petites. Les brouteurs ont également besoin d'un temps d'adaptation à la plante et à son goût très fort.
Attention : les peaux nues et non pigmentées peuvent être sujettes à des brûlures.

• **Labourer profondément** [1, 2] à 24 cm sous terre afin de tuer les plantes sur pied et d'enfouir profondément les graines pour les empêcher de former de nouveaux individus.

• **Utiliser des herbicides** (glyphosate) **sur chaque pied**; les jeunes pousses (jusqu'à 15 cm) n'y sont pas ou peu sensibles. **Ne pas utiliser d'herbicides aux abords des cours d'eau et des routes, ainsi qu'en forêt ou en lisière. Traitements interdits dans les réserves naturelles et les zones de protection des eaux (sauf autorisation cantonale)**. (Ordonnance sur le réduction des risques liés au produits chimiques, ORRchim; RS 814.81)

[1] **Pas de compostage !** Ramasser et incinérer les parties coupées (jeter aux ordures ménagères).
[2] **Laver les machines utilisées** (ainsi que chaussures et habits) **directement sur le site envahi**. Les machines agricoles (faucheuses, tracteurs…) favorisent la dispersion de la berce du Caucase (graines collées sous les véhicules et sur les pneus). **Eviter tout transport de terre** provenant de sites envahis par la Berce du Caucase; la terre étant contaminée par d'énormes quantités de graines.

Cycle de développement

Germination

avril

Croissance (dure plusieurs années)

mai - juin

Floraison (ombelles)

juillet - août

Fructification

La coupe des ombelles doit avoir lieu à ce stade

août - septembre

Maturation des graines

à partir de fin août

Les graines tombent au sol à partir du mois d'août et la plante dépérit lorsqu'elle a terminé sa production de graines. La coupe des ombelles doit être effectuée avant que les graines tombent au sol.

MUNICIPALITÉ D'OLLON

FAUCHAGE DES TERRAINS INCULTES, EMONDAGES DES ARBRES, ARBUSTES ET HAIES, ENTRETIEN DES RUISSEAUX, COULISSES ET DEPOTOIRS DE VIGNES.

La Municipalité rappelle aux propriétaires et gérants des biens-fonds les dispositions de l'article 39 de la Loi sur les routes du 10 décembre 1991 ainsi que celles des articles 8, 9, 10, 11 et 15 du Règlement d'application du 19 janvier 1994 de cette même loi, qui prescrivent entre autres que:

Les ouvrages ou plantations ne doivent pas diminuer la visibilité ni gêner la circulation.

Les haies plantées en bordure du domaine public doivent être taillées afin que leurs branches ne dépassent pas la limite. Les hauteurs maximales admissibles, mesurées depuis les bords de la chaussée, sont les suivantes:

a) 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue;
b) 2 mètres dans les autres cas.

Les arbres plantés le long des routes cantonales ou communales doivent être élagués pour que leurs branches soient maintenues:

- au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur
- au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

Elle rappelle également que, selon les dispositions des articles 123 à 128 et 142, alinéa 8, du Code rural et foncier du 8 décembre 1987, les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées, pour qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voisins et répondent à l'exigence fixée par l'article 2 de l'Arrêté du 11 juin 1976 concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture.

Les propriétaires de fonds sur lesquels court un ruisseau, ou riverains d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer et de le curer régulièrement afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté.

Les propriétaires de vignes ont l'obligation de vidanger régulièrement les dépotoirs et d'entretenir les coulisses afin d'assurer l'écoulement normal des eaux.
Les dispositions rappelées ci-dessus doivent être observées et sont applicables toute l'année.
Les propriétaires fonciers ou leurs gérants sont invités à exécuter les travaux nécessaires jusqu'au 30 juin de l'année en cours pour les parcelles sises en plaine et au 31 juillet de la même année pour celles sises à mi-monts et plus haut.

Dès le 1er août, toute contravention fera **l'objet d'une dénonciation** et le travail non exécuté pourra être ordonné aux frais des intéressés.

Herbes sèches
La Municipalité rappelle aux propriétaires et exploitants de biens-fonds qu'il est interdit de mettre le feu aux herbes sèches entre le 1er mars et le 31 octobre (art. 8. du Règlement d'exécution du 12 juillet 1989 de la loi sur la faune).

LA MUNICIPALITE

Le Syndic informe la population qu'en raison des vacances estivales à venir, il ne recevra pas les jeudis 26 juillet et 2 août prochains.

Il se réjouit d'ores et déjà de vous recevoir, toujours sans rendez-vous, le jeudi de 07h00 à 08h00 d'ici au dates précitées ou au-delà de celles-ci et vous souhaite un excellent été.

Monographie de la Commune d'Ollon

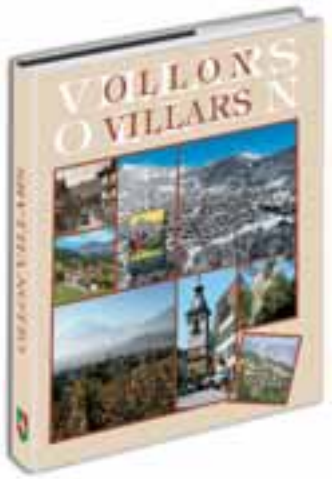

Nous avons le regret de vous informer que, pour des raisons indépendantes de notre volonté, la parution de la monographie sur notre Commune est retardée.
En effet, la relecture générale des textes, les dates mentionnées à contrôler, les légendes à vérifier, l'élaboration du crédit iconographique qui ne peut s'effectuer qu'à la dernière minute, etc, etc, exigent un temps considérable et difficile à estimer.
Après un ultime planning, la date définitive de parution a été fixée, d'entente entre tous les intervenants, à mi-septembre.
Ainsi, dès le 18 septembre 2007, les personnes ayant souscrit un exemplaire pourront venir le chercher selon leur choix indiqué sur le bulletin de commande, soit au Greffe municipal à Ollon, soit à l'Office du tourisme à Villars. Pour les autres souscripteurs, les ouvrages seront envoyés par poste dès cette même date.

La Municipalité

PS La souscription a rencontré un franc succès et nous vous en remercions.

AVIS A LA POPULATION

La Municipalité rappelle à la population que les forêts ou quelconques endroits retirés ne sont pas des lieux destinés à des décharges sauvages.

En effet, les déchets de tontes de gazon et branches taillées, bien que naturels, ont un effet pernicieux sur les lisières de forêts, les chemins, les bords de routes et de cours d'eau où on les dépose sans vergogne : leur décomposition dégage de grandes quantités d'azote, élément fertilisant qui favorise l'envahissement ponctuel par les orties, les graminées les plus vigoureuses, aux dépens de la flore naturelle. C'est le phénomène appelé par les spécialistes «eutrophisation» (enrichissement excessif). L'endroit perd alors de son charme, quand il ne devient pas impraticable.

Alors, que chacun se sente citoyen désireux de préserver ce que la nature a de plus beau à nous offrir, à savoir son calme, ses paysages et sa beauté.

Conformément à ce qui avait été annoncé, la signalisation ainsi que les aménagements routiers ont été réalisés dans le village d'Ollon. Quelques infrastructures viendront encore compléter ce dispositif dans les mois à venir.

Votre service de police a tenu à sensibiliser le comportement des automobilistes en organisant une campagne de prévention - information. Celle-ci s'est déroulée durant le mois d'avril dans toutes les zones concernées. Des dépliants explicatifs ont été distribués et de nombreux contacts, tant avec la population qu'avec les automobilistes, ont été entretenus.

Depuis le mois de mai, des contrôles radar sont régulièrement tenus aux endroits sensibles. Certains imprudents ont déjà pu en faire la constatation...
Nous sommes volontiers à votre disposition pour toute question relative à la circulation dans ces zones.

Concernant le village de St.-Triphon, actuellement en travaux, les installations, prévues ce printemps, se réaliseront dès la fin de l'été.

Votre police

ACCÈS DES PÂTURAGES AU PUBLIC

La Municipalité d'Ollon, ainsi que les amodiateurs, ne sauraient reconnaître une quelconque responsabilité quant aux dégâts qui pourraient être occasionnés aux biens des tiers (véhicules ou autres), ainsi qu'aux torts causés aux personnes par le bétail se trouvant dans les pâturages communaux clos.

La Municipalité

© www.looping-creation.ch